



APPEL DU CNU

La CGT Éduc'action a appelé les personnels des lycées professionnels à faire une première journée de grève le jeudi 27 septembre pour s'opposer au projet

Blanquer de réforme de la voie pro qui supprime des postes et appauvrit la formation. Cette réforme est une menace sans précédent pour l'enseignement professionnel. Les mesures mises en œuvre dès la rentrée 2019 modifient profondément sa finalité et nos missions. Elles remettent en cause l'avenir professionnel de toute une partie de la jeunesse du fait de la déspecialisation et de la déqualification qu'elles génèrent. Elles accentuent la concurrence avec l'apprentissage et par le biais du mixage des publics (élèves, apprenti·es, salarié·es avec ou sans emploi) et des parcours, elles mettent en pièce la formation professionnelle initiale.

La réduction drastique des horaires disciplinaires conduira à des suppressions massives de postes. D'ores et déjà, un plan social est annoncé pour la filière GA.

La CGT appelle à une journée de grève interprofessionnelle le 9 octobre contre la politique du gouvernement qui détruit nos acquis sociaux, favorisant notamment l'explosion des inégalités et la casse des droits collectifs. La CGT Educ'action estime également qu'un appel à une nouvelle journée de grève public/privé proche du 9 octobre est nécessaire pour construire le rapport de force et que face à l'ampleur des attaques, il est indispensable d'élaborer un véritable calendrier de luttes pour élargir la mobilisation finale.

Toutes ces réformes régressives s'opèrent dans un contexte de mascarade de dialogue social et de répression de l'expression et de l'action syndicale.

Il nous faut construire la grève dans notre secteur en partant des préoccupations des agent·es au plus près de leur quotidien. Les premières journées de grève du 27 septembre et du 9 octobre doivent être des étapes cruciales du tous et toutes ensemble qui permettra d'imposer un réel rapport de force.

La CGT Éduc'action appelle les personnels à se réunir en assemblée générale et à s'emparer de toutes les dates de mobilisation pour construire dans la durée un mouvement de grève dans l'Éducation nationale.

Le gouvernement poursuit sa réforme territoriale à marche forcée, au 1er janvier 2020 les 13 régions constitueront autant d'académies. Les académies actuelles d'une même région seront fusionnées.

Mais le but du ministère est d'aller plus loin, en augmentant le rôle de ces académies régionales, allant dans le sens d'une véritable régionalisation de l'éducation. Le rôle du ministère se limitera à la ventilation des moyens aux académies des grandes régions.

Le recteur de ces nouvelles entités aura par conséquent une grande latitude dans la définition de la politique éducative régionale. Les conséquences en termes de fermetures d'écoles, de collèges, de lycées généraux, technologiques et professionnels seront dramatiques.

Cela conduira à une dégradation des conditions d'étude des élèves, des conditions de travail de tous les personnels et à des mutations fonctionnelles contraintes, à l'image de ce qui s'est passé dans les autres services de l'État qui ont déjà subi la réforme territoriale.

Le désengagement de l'État et la régionalisation de l'Éducation et des personnels ne peuvent mener qu'à davantage d'inégalités dans l'accès au Service public d'éducation et des jeunes aux qualifications.

Le rapport CAP 2022 cible directement le statut général des fonctionnaires, en vidant de leur sens les commissions administratives paritaires et en permettant à l'administration locale de mettre en place ses propres règles de gestions, grilles et primes, recrutement de contractuel-les...

L'objectif assumé de ces mesures est de permettre une réduction d'ampleur de l'emploi public.

Comme dans d'autres domaines, l'hôpital, l'université, les directions de l'équipement, les finances publiques, ces restructurations administratives se traduiront invariablement par une dégradation du Service public. La CGT Educ'action s'oppose fermement à ce projet et participera à la construction de la mobilisation contre ces attaques d'ampleur.

De plus, dans les mois prochains, le gouvernement souhaite mettre en place un système de retraite par points qui ne garantira ni le montant de la pension ni l'âge de la retraite. C'est à l'opposé des revendications de la CGT.

Dans l'Éducation, les attaques qui se multiplient fracturent en profondeur notre École. Parcoursup et les deux réformes du lycée ont le double objectif de renforcer l'école de la sélection et de contribuer aux logiques d'austérité. L'annonce des 2 600 suppressions de postes d'enseignant-es dans les collèges et lycées pour la prochaine rentrée, alors que la démographie scolaire augmente dans le second degré, confirme notre analyse.

Cette décision, contraire aux annonces d'Emmanuel Macron prouve que l'Éducation nationale n'est absolument pas sanctuarisée et qu'elle apportera sa part aux objectifs de suppression de 120 000 de postes.

Dans le 1er degré, les 1900 postes supplémentaires ne sont pour l'instant qu'une annonce : ces emplois qui seront absorbés par le dispositif des classes à 12 élèves ne suffiront même pas à le mettre en œuvre. Il s'agit d'un nouveau transfert de moyens du second degré vers le premier degré pour satisfaire la communication présidentielle. Dans le même temps les lois liées au handicap ne sont pas appliquées correctement par manque de moyens. Pour les AESH, loin des propos du ministre qui affirme stabiliser les personnels et la fonction, c'est la précarité qui est renforcée. La grande majorité des personnels est à temps partiels subis et gagne moins de 750 euros /mois et ils sont dans l'incertitude chaque année quant à leur affectation.

La suppression des 400 postes d'agent-es administratif-ves confirme, une fois encore, que les fusions annoncées des rectorats se feront au détriment des conditions de travail des personnels. Déjà 200 postes ont été supprimés en 2018, ce sont les personnels dans les services qui vont payer le plus lourd tribut. Ces services sont pourtant déjà au bord de l'explosion après avoir eu à gérer la mise en œuvre calamiteuse du PPCR.

La CGT Educ'action considère qu'il faut développer les services publics et améliorer les conditions de travail des agent-es, cela ne peut se faire que par des créations massives d'emplois publics statutaires. Elle considère également qu'il faut construire une École émancipatrice qui donne plus à celles et ceux qui ont le moins et en redonnant et en développant des moyens supplémentaires à l'éducation prioritaire. À ce titre, elle réclame le retrait des projets de réforme du lycée qui enferment les élèves dans des destins scolaires réduits. La CGT Educ'action demande l'abrogation de Parcoursup, ce dispositif de sélection à l'entrée des universités qui accentue les discriminations territoriales et sociales.